

Ordre du jour

- Exercice des délégations accordées à Monsieur le Maire en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1°/ Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 26 mars 2025.

Comptabilité - Finances

2°/ Subvention exceptionnelle.

3°/ Convention de partenariat financier pour la mise à disposition d'un drapeau à l'école André Pic.

Urbanisme - Aménagements

4°/ Plan Local d'Urbanisme : modalités de la mise à disposition au public du dossier de modification simplifiée n°7.

5°/ Soutien à la création d'un centre d'imageries médicales à Port-La Nouvelle.

Ressources humaines - Culture

6°/ Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Aude : adhésion au service+ retraite.

7°/ Grand Narbonne Communauté d'Agglomération : renouvellement de la convention de partenariat réseau de lecture publique.